

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158000	Date d'inspection Le 24 septembre 2020	
Nom de l'établissement Les Beaux Soleils		Numéro de téléphone (506) 622-7870	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Vanessa Giberson		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	33(2)	26 août 2020	22 sept. 2020

Commentaires généraux La structure fixe dans le parc du groupe préscolaire est maintenant entourée d'une surface protectrice de la profondeur appropriée. Recommander que la roche soit tillée/racler une fois par semaine.
--

original signé par
Vanessa Giberson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 septembre 2020

Date

original signé par
Gabrielle Manuel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 septembre 2020

Date